



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 novembre 2008**

Délibération n° 2008-0358

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Programmation pluriannuelle des investissements - Révision des autorisations de programme au titre de l'année 2008 - Décision modificative

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 31 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 18 novembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), Pédrini (pouvoir à M. Llung), MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Albrand (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Bab-Hamed (pouvoir à M. Jacquet), MM. Deschamps (pouvoir à M. Coulon), Fleury (pouvoir à M. Bouju), Mme Ghemri (pouvoir à M. Lévêque), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Justet (pouvoir à M. Longueval), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Corazzol), M. Pillon (pouvoir à M. Lyonnet), Mmes Revel (pouvoir à M. Guimet), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Reppelin), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : Mmes Palleja, Pierron.

Séance publique du 17 novembre 2008**Délibération n° 2008-0358**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Programmation pluriannuelle des investissements - Révision des autorisations de programme au titre de l'année 2008 - Décision modificative**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 octobre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le 18 décembre 2007, le conseil de Communauté a délibéré sur le montant de la capacité financière 2008-2013 et le vote des autorisations de programme et des crédits de paiement au titre de l'exercice 2008.

La Communauté urbaine a voté le montant maximum qu'elle s'autorise à engager au cours de l'exercice 2008 concernant de nouvelles opérations de la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) à individualiser ou des opérations déjà lancées nécessitant un complément de financement.

Ce montant qui constitue la révision des autorisations de programme globales (APG) en 2008 est de 350 M€ pour le budget principal, 38,8 M€ pour le budget annexe de l'assainissement et 11,2 M€ pour le budget annexe des eaux.

Ces montants sont répartis sur des autorisations de programme globales identifiant les principaux axes politiques de la Communauté urbaine.

Cette répartition et ces révisions font, depuis 2007, l'objet d'un vote du Conseil lors de l'approbation du budget primitif ou dans le cadre de décisions modificatives, pendant l'exercice budgétaire, conformément à la nomenclature budgétaire et comptable M 14 applicable.

Le rattachement envisagé des opérations aux APG qui avait été établi initialement de manière théorique a été légèrement modifié.

Le montant de l'APG développement économique augmente de manière importante, notamment pour la réalisation des travaux de voirie de desserte de Renault Trucks ou la requalification de la zone industrielle de Neuville sur Saône en Champagne ou encore l'échangeur du Tronchon.

Les APG écologie urbaine et maintenance et renouvellement ont fait l'objet d'une hausse et d'une baisse qui se compensent entre elles.

Les montants prévus pour les autres autorisations de programmes globales sont soit identiques à ce qui était prévu par la délibération du 18 décembre 2007, soit légèrement inférieurs ou supérieurs aux estimations.

Dans le respect du montant de 350 M€ délibéré pour le budget principal, la révision des autorisations de programme globales ferait l'objet de la décision modificative qui suit. Les montants sont indiqués en charge nette et en référence au montant initialement délibéré en décembre 2007 :

Libellé	Montant
développement économique	montant voté le 18 décembre 2007 : 1,85 M€ montant de la DM : + 6,868 M€
contrat de projets et grands équipements	montant voté le 18 décembre 2007 : 13,30 M€ montant de la DM : - 0,468 M€
déplacements urbains	montant voté le 18 décembre 2007 : 232,18 M€ montant de la DM : - 3,023 M€
habitat et politique de la ville	montant voté le 18 décembre 2007 : 31,00 M€ montant de la DM : + 1,274 M€
urbanisme et espaces publics	montant voté le 18 décembre 2007 : 5,45 M€ montant de la DM : - 0,535 M€
investissement foncier	montant voté le 18 décembre 2007 : 36,00 M€ montant de la DM : 0
écologie urbaine	montant voté le 18 décembre 2007 : 11,06 M€ montant de la DM : - 2,051 M€
maintenance et renouvellement	montant voté le 18 décembre 2007 : 18,00 M€ montant de la DM : + 2,051 M€
budget du restaurant communautaire	montant voté le 18 décembre 2007 : 1,16 M€ montant de la DM : - 0,018 M€
budget annexe des eaux	montant voté le 18 décembre 2007 : 11,20 M€ montant de la DM : - 0,67 M€
budget annexe de l'assainissement	montant voté le 18 décembre 2007 : 38,8 M€ montant de la DM : - 0,035 M€

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

La révision, pour l'exercice 2008, de la capacité financière autorisée de chaque autorisation de programme globale après modification, s'établit comme suit :

- budget principal	350,000 M€
. développement économique	8,718 M€
. contrat de projets et grands équipements	12,832 M€
. déplacements urbains	229,157 M€
. habitat et politique de la ville	32,274 M€
. urbanisme et espaces publics	4,915 M€

. investissement foncier	36,000 M€
. écologie urbaine	9,009 M€
. maintenance et renouvellement	15,949 M€
. budget du restaurant communautaire	1,142 M€
- budget annexe des eaux	10,530 M€
- budget annexe de l'assainissement	38,765 M€

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2008.